



Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 20 mars 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

L'agence fédérale belge des médicaments (FAGG) a lancé le site web gratuit FarmalInfo, qui vise à rassembler en un seul endroit toutes les informations sur les médicaments à l'intention des citoyens et des patients. Le site fournit des informations scientifiquement correctes et actualisées sur les médicaments et les produits de santé disponibles sur le marché belge. Des informations peuvent également être trouvées sur d'autres produits de santé vendus en pharmacie, tels que les dispositifs médicaux, les compléments alimentaires ou les produits cosmétiques.

Au moment du lancement, plus de 100 fiches d'information sont déjà disponibles pour les médicaments et les dispositifs médicaux.

Le site propose également des informations générales utiles. Par exemple, il explique ce qu'il faut faire avec des médicaments périmés et comment signaler les effets indésirables. L'initiative met l'accent sur la compréhensibilité et la convivialité. Le site web est également régulièrement mis à jour par l'agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS), voire en temps réel pour certaines rubriques.

FarmalInfo ne remplace pas la notice ou le mode d'emploi, mais constitue une source complémentaire d'informations compréhensibles.

- Etant donné que la majorité des médicaments disponibles dans les pharmacies luxembourgeoises proviennent de Belgique, j'aimerais savoir de Madame la Ministre si une collaboration avec l'agence de médicaments belge ne serait pas souhaitable pour mettre à disposition de nos citoyens les mêmes informations ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars Di Bartolomeo  
Député